



La biomasse, une énergie renouvelable d'ici qui peut stimuler le développement des régions et réduire la dépendance au pétrole

Montréal, le 14 mars 2012 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) est fier d'appuyer la filière énergétique de la biomasse comme alternative aux énergies fossiles. Il s'agit d'une filière qui a fait consensus lors des nombreuses consultations et activités de mobilisation régionales de la démarche des Rendez-vous de l'énergie, que le RNCREQ, les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et leurs partenaires ont mis en œuvre en 2010-2011. C'est aussi une des principales pistes de solutions issues du rapport du Groupe de travail sur les milieux ruraux comme producteurs d'énergie.

En effet, le contexte actuel au Québec est propice au développement de ce marché. La biomasse est une ressource abondante et renouvelable, jusqu'à maintenant sous-utilisée. Une fois transformée, elle peut notamment servir pour le chauffage industriel, institutionnel ou commercial ou sous forme de réseau de chaleur. La biomasse peut non seulement contribuer au remplacement des énergies fossiles, mais également devenir un important moteur économique pour les régions.

Rappelons que le pétrole demeure pour l'instant une ressource accessible, mais dont le prix est en continuelle croissance. Déjà, il s'agit d'une forme d'énergie qui coûte très cher à la société québécoise. Par ailleurs, la consommation de pétrole entraîne des impacts environnementaux importants, affecte la santé publique et est responsable de 70 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec. En conséquence, toutes les initiatives qui contribuent à en réduire la consommation doivent être favorisées.

Attention : aucune énergie n'est parfaite !

Comme toutes les autres formes d'énergie, la combustion de la biomasse implique des impacts environnementaux négatifs. En conséquence, les technologies et procédés de transformation devront réduire au minimum les émissions de polluants et de GES, alors que les pratiques de prélèvement de la matière ligneuse doivent assurer le maintien de la biodiversité et la productivité des forêts.

Par ailleurs, le RNCREQ estime qu'une réduction significative et durable de la dépendance au pétrole ne pourra se faire sans que des efforts prioritaires ne soient consentis en matière d'efficacité énergétique, d'économie d'énergie, de transport et d'aménagement du territoire.

- 30 -

Source :

Cédric Chaperon, Chargé de projet énergie et changements climatiques
Bureau : 514 861-7022 poste 27
Cellulaire : 514 237-5323
cedric.chaperon@ncreq.org